

14/12/2015

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Weedon, tenue à l'Hôtel de Ville, lundi le 14 décembre 2015, à 19 h 30. L'avis de convocation a été signifié, tel que requis par les articles 152 et 156 du Code municipal, aux membres du conseil.

Sont présents :

Monsieur le maire :	Richard Tanguay
Mesdames les conseillères :	Maylis Toulouse Joanne Leblanc
Messieurs les conseillers :	Michel Gauvin Michel Croteau Jean-René Perron

Monsieur Denis Rondeau est absent.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Marie-Ève Gagnon, directrice générale par intérim, est présente et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Monsieur Richard Tanguay, ouvre la séance à 19h30 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé. Il avise le conseil de même que les personnes présentes que, tel que requis par l'article 956 du Code municipal, les délibérations du conseil et la période de questions portent exclusivement sur le budget.

#2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt et adoption du budget 2016
4. Période de questions
5. Levée de la séance

2015-273

IL EST PROPOSÉ par Madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

#3

DÉPÔT ET ADOPTION DU BUDGET 2016

ATTENDU QUE cette séance extraordinaire porte exclusivement sur les prévisions budgétaires 2016. Il est à noter que l'avis public annonçant cette séance a été donné au moins huit jours à l'avance, conformément à la Loi, soit le 30 novembre 2015 ;

ATTENDU QUE selon les dispositions contenues à l'article 954 du Code municipal la municipalité doit adopter son budget pour l'année 2016 en prévoyant des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont fait une étude des prévisions budgétaires, afin de répondre aux besoins présents et futurs de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-274

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que les prévisions budgétaires de l'année financière 2016 soient adoptées tel que présentées ci-dessous et que lesdites prévisions budgétaires soient publiées dans le journal l'Éveil du citoyen et sur notre site internet.

MUNICIPALITÉ DE WEEDON PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

Exercice se terminant le 31 décembre 2016

	Prévisions budgétaires 2015	Prévisions budgétaires 2016
<u>REVENUS</u>		
Taxes	3 587 200 \$	3 710 973 \$
Paiement tenant lieu de taxes	75 500 \$	86 502 \$
Autres recettes de sources locales	633 050 \$	689 890 \$
Transferts	610 449 \$	605 469 \$
Appropriation de surplus	0 \$	0 \$
TOTAL DES REVENUS	4 906 199 \$	5 092 834 \$
<u>DÉPENSES</u>		
Administration générale	731 929 \$	795 130 \$
Sécurité publique	575 305 \$	547 582 \$
Transport routier	1 587 892 \$	1 611 657 \$
Hygiène du milieu	619 867 \$	679 357 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	247 161 \$	374 694 \$
Loisirs et culture	464 370 \$	400 316 \$
Frais de financement	679 675 \$	684 098 \$
TOTAL DES DÉPENSES	4 906 199 \$	5 092 834 \$

#4

PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions et/ou commentaires sur les points suivants :

- Définition des postes budgétaires par le Ministère
- Ressemblance entre les prévisions budgétaires 2015 et budget réel
- Ajout état actuel du budget en 2016
- Que sont les tenants lieux de taxes et autres recettes de sources locales

#5

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

2015-276

À 8 h 00, Madame Maylis Toulouse propose la levée de cette séance extraordinaire.

Marie-Ève Gagnon
Directrice générale par intérim/
secrétaire-trésorière

Richard Tanguay
Maire